



BIOTY AT HOME
CRÉATEUR DE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

LA FRANCHISE
BIOTY AT HOME

CRÉATEUR DE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

Crée en 2012, la marque a pour concept unique d'apporter une expérience spa haut gamme à domicile. Vous bénéficierez d'un savoir faire et d'une expertise qui a su faire ses preuves. La franchise est lancée en 2019.

Une partie de nos soins est à base de Cire Orientale, qui est un savoir fait rare surtout pour du domicile. Cette plus-value vous permet de ne pas avoir de concurrence sur cette prestation.

POURQUOI DEVENIR FRANCHISÉ BIOTY AT HOME ?

- Bénéficiez d'un modèle qui a su faire ses preuves depuis 10 ans.
- La cire orientale, un savoir-faire ancestral. Accédez à des techniques de gestion d'entreprise ainsi que des compétences d'esthétiques haut de gamme.
- Être accompagné par des expertes qui connaissent le monde de l'esthétique à domicile et celui de l'entrepreneuriat.
- Le secteur du domicile est un marché en pleine expansion. Le marché de l'esthétique à domicile a pris de plus en plus d'ampleur depuis ces dernières années. 40% des femmes font régulièrement appel à une esthéticienne à domicile contre 25% en 2015.



LES CONDITIONS D'ACCÈS

Droit d'entrée

5 000€ HT + 3 000€ HT de formation + 1 700€ HT (pack de com' d'ouverture)

Durée du contrat

5 ans

Apport minimum

12 - 15 K€

Stock Initial

5200€ TTC

Redevance

400€ HT par mois

Redevance publicitaire annuelle

65€ HT par mois

CA réalisable après 2 ans d'activité

entre 55K€ HT et 70K€ HT

Pas besoin de local

"LA SEULE LIMITE À LA HAUTEUR DE VOS RÉALISATIONS EST LA PORTÉE DE VOS RÊVES ET VOTRE VOLONTÉ DE TRAVAILLER DUR POUR LES RÉALISER."

- MICHELLE OBAMA

